

Tarifs applicables à partir du 1er juillet 2024

Les associations locales bénéficient de la gratuité toute l'année du forfait réunion 4h dans les maisons de quartiers ou à la salle des fêtes et d'une gratuité par an pour l'organisation d'une manifestation avec entrée payante. Au delà, elles doivent régler la location selon le tarif en vigueur. L'acompte de 30 % versé à la réservation ne sera pas remboursé en cas d'annulation

Secteur location des salles

forfait dépassement d'horaires exprimé en % du montant de la location/heure	toute location	10%
cautionnement ménage et matériels	toute location	400,00 €

Forfait 4 H (9h - 12h) et 4 H (14h - 17h)		
du lundi au jeudi forfait 4 H entre 9 h et minuit	Associations Combs-la-Villaises	GRATUIT
	Tout autre bénéficiaire Combs-la-Villais	365,00 €
	Tout bénéficiaire hors Combs-la-Ville	490,00 €
du lundi au vendredi forfait journée entre 9 h et minuit	Associations Combs-la-Villaises	250,00 €
	Tout autre bénéficiaire Combs-la-Villais	725,00 €
	Tout bénéficiaire hors Combs-la-Ville	970,00 €
du vendredi au dimanche Forfait 24h entre 9h et 9h du matin	Associations Combs-la-Villaises	365,00 €
	Tout autre bénéficiaire Combs-la-Villais	955,00 €
	Tout bénéficiaire hors Combs-la-Ville	1 235,00 €
EVENEMENTS FESTIFS (Mariage, Baptême, Anniversaire) Forfait Week-end du vendredi 14 H au dimanche 19 H	Particuliers Combs-la-Villais	1 855,00 €
	Particuliers hors Combs-la-Ville	2 400,00 €

Forfait 4 H (9h - 12h) et 4 H (14h - 17h)		
du lundi au vendredi forfait 4 H entre 9 H et 22 H	Associations Combs-la-Villaises	GRATUIT
	Tout autre bénéficiaire Combs-la-Villais	215,00 €
	Tout bénéficiaire hors Combs-la-Ville	340,00 €
du lundi au dimanche forfait journée de 9 H à 22 H	Associations Combs-la-Villaises	210,00 €
	Tout autre bénéficiaire Combs-la-Villais	420,00 €
	Tout bénéficiaire hors Combs-la-Ville	655,00 €
EVENEMENTS FESTIFS (LE SOLEIL UNIQUEMENT) vendredi ou samedi de 9 H à 2 H le	Particuliers Combs-la-Villais	520,00 €
	Particuliers Hors Combs-la-Ville	850,00 €